

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

LE BOLU

Joël

**Membre d'EPCI/Métropole du Mans/vice-président d'une titulaire d'une
délégation (EPCI de+100000hab**

Élu(e) ou nommé(e) le : 18/07/2020

Déclaration déposée le : 18/11/2023 15:43:35

Renseignements personnels :

Année de naissance : 10/10/1953

Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : le Mans Métropole de 08/2020 à 12/2023 vice président Commentaire : je suis vice- président aux transports dans la Métropole du Mans, je suis de fait président de la SETRAM sans rémunération.	2020 : 5 291 € Net 2021 : 11 440 € Net 2022 : 11 648 € Net 2023 : 8 911 € Net
Employeur : le Mans Métropole de 08/2020 à 09/2023 vice-président délégué aux transports Commentaire : je suis vice-président aux transports et de ce fait président de la SETRAM sans rémunération	2020 : 5 291 € Net 2021 : 11 440 € Net 2022 : 11 648 € Net 2023 : 8 911 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : société de transport SETRAM de 08/2020 à 09/2023 président du conseil d'administration de la société mixte des transports en commun de l'agglomération mancelle	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : société de transport SETRAM de 08/2020 à 09/2023 Président	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 03/2020 à 10/2023 Commentaire : 	2020 : 17 143 € Net 2021 : 1 413 € Net 2022 : 8 268 € Net 2023 : 10 739 € Net
maire de 03/2020 à 11/2023	2020 : 4 010 € Net 2021 : 8 201 € Net 2022 : 8 268 € Net 2023 : 12 000 € Net

Observations

Je soussigné Joël LE BOLU certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 18/11/2023 15:43:35

Signature : Joël LE BOLU